

Procès-verbal du Conseil d'Établissement

Mardi 21 octobre 2014

Présents

Membres à voix consultative: Pascal Bourdon, conseiller consulaire ; Pierre-Olivier Bousquet, conseiller consulaire ; Renaud Le Berre, conseiller consulaire ; Philippe Ogonowski, conseiller consulaire.

Membres de droit: Patrick Bonnefoy, Directeur de l'école maternelle ; Richard Buty, Proviseur adjoint ; Dominique Collado, Directrice de l'école élémentaire ; Marc Guillen, Directeur Administratif et Financier ; Joëlle Émorine, Proviseur ; Olivier Rubiera, Proviseur adjoint ; Olga Tugues, Conseillère Principale d'Éducation.

Personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance: Christine Arrieta ; Jeanne-Hélène Fauchoux ; Emmanuelle Gauthier ; Estrella Gorjon ; Virginie Irigoien ; Guy Sabatier.

Personnels administratif et de service: Silvia Dussart.

Parents: Baudoin de Marcellus, Marta Climent, Catherine Garcia Barragan, Maeva Junco, , Mireia Valls

Élèves: Raphaël Bonet, Neil Seghier

Invités: Alexia Montesinos, élève de troisième ; Marie Durrieu, Vice-Présidente du CVL

Excusés: Alain Fohr, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle ; Edouard Beslay, Consul Général de France à Barcelone ; Raphaël Chambat, conseiller consulaire ; Sophie Lamsiyah, conseiller consulaire ; Zeanaida Massaccesi, représentante des personnels administratifs et de service ; Lidia Crespo, Directrice technique des études espagnoles.

En introduction du conseil, le proviseur souhaite la bienvenue aux nouveaux élus ainsi qu'aux nouveaux invités que sont les conseillers consulaires.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 29 septembre 2014.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité après modification proposée par les représentants du SNES.

Ordre du jour/A la demande du proviseur « *et du Snes par courrier électronique en date du jeudi 25 septembre 2014* »

Point 7-Carte scolaire /les représentants ... « *s'opposent à toute fermeture de poste.* »

2. Ordre du jour

Il est approuvé à l'unanimité.

3. Mise en place des différents conseils (secondaire, discipline, conseil école-collège: (Cf. annexe 1, tableau récapitulatif).

4. Conseils pédagogiques: présentation des thèmes retenus pour l'année2014/2015

- Commission «Création d'outils communs entre le primaire et le secondaire»; se réunira le **mercredi 5 novembre** en présence de Madame Roseline LAMY AU ROUSSEAU, IEN de zone en résidence à Madrid.
- Mise en place d'un protocole pour harmoniser les pratiques de punitions scolaires au lycée.
- Formation continue : formalisation du fonctionnement de la cellule de formation continue.
- Préparation de rentrée : réflexion autour de la rédaction des fiches navettes et de la présentation des options. Aide à la lecture des emplois du temps.
- Élaboration du calendrier des actions pédagogiques et culturelles marquantes pour 2015/2016.

4. Projet d'EPS : présentation du protocole de terminale pour approbation.

Cette approbation est nécessaire pour l'approbation par l'Académie de Toulouse et donc pour l'inscription au baccalauréat des élèves de terminale. Les élèves choisissent un menu comportant trois activités choisies parmi / Badminton, Course en durée, Penta bond, Natation de vitesse, Danse, Acrosport, Handball, basket-ball ; escalade.

Le protocole est approuvé.

5. Carte scolaire.

A la demande de l'AEFE est proposée la fermeture d'un poste de résident, celui d'histoire géographique.

Une suspension de séance est demandée par les représentants du Snes qui souhaitent échanger avec les représentants de tous les personnels.

Au retour en séance, une représentante du SNES exprime « l'étonnement des personnels car la Madame la Directrice de l'AEFE est venue en janvier dernier et s'est montrée rassurante sur la problématique de la fermeture des postes de résidents. La COCAC adjointe rencontrée la semaine dernière a tenu les mêmes propos rassurants et a dit qu'il fallait attendre la conférence interministérielle de novembre pour connaître les orientations . Cela ressemble à un retour en arrière de l'Agence ; Madame la Directrice a dit que le réseau Espagne n'était pas sur doté. Il faudra voir les conséquences de cette suppression de postes sur les frais d'écolage dont l'augmentation est limitée. C'est un désengagement de l'État. »

Plusieurs représentants des enseignants sont sollicités par d'autres membres du CE et donnent des explications aux parents et aux élèves sur les différents types de contrats des personnels.

Vote à bulletins secrets. Question posée : êtes-vous pour ou contre la fermeture d'un poste de résident au LFB pour la rentrée 2015 ?

Pour/ 6

Contre/ 15

Abstention/ 0

C'est donc un **avis défavorable à cette fermeture** qui est exprimé.

6. Point d'étape sur le projet immobilier de MUNNER.

Le **jeudi 6 novembre** se réunira le jury qui va choisir parmi cinq cabinets d'architectes celui qui propose les meilleures conditions et réflexions sur le projet.

Chaque cabinet fera deux propositions/

- une avec travaux durant les vacances sur site occupé,
- l'autre avec relocalisation temporaire des élèves. L'école Ste-La située dans même rue pourrait permettre cette relocalisation temporaire que nous recherchons depuis 4 ans. Cela serait possible à des conditions de location intéressantes et avec un budget de mise aux normes des locaux actuels qui soit correct.

Un parent d'élève demande si cette location se ferait dès cette année. Le proviseur précise que c'est l'AEFE qui prendra la décision et que de toute façon, le budget du projet est contraint.

Une élue SNE fait remarquer que l'ensemble des projets a coûté très cher en expertises, cabinets d'avocats, d'architectes et ce depuis de très nombreuses années.

4. Suivi budgétaire.

- Modifications des budgets pour deux projets de voyages

Projet pédagogique en troisième : voyage à Londres/ 3^e4 (DNL histoire géographie) et 3^e2 (DNL SVT). Le budget prévisionnel de départ à 250 Euros était sous-estimé. Les organisateurs, Madame Conan et Monsieur Garnaud réévaluent le projet à **350** Euros (160 pour l'avion et 190 pour l'hébergement en auberge de jeunesse). Avis favorables : 17. Abstentions :4.

Projet de voyage à Paris pour les TL/ Ce projet avec un budget initial à 300 Euros reviendra finalement à 345 Euros avec tous les repas inclus. (C'est l'avion qui coûte plus cher). On propose un budget maximal de **350** euros. Avis favorables : 19. Abstentions :2.

- Modifications budgétaires à la demande de l'AEFE

Lors du premier conseil d'établissement il a été présentée une première proposition de modification budgétaire qui consistait à utiliser les recettes supplémentaires venues d'une augmentation du nombre d'élèves pour réorganiser les bureaux de l'administration entre autres.

Cette demande de modification n'a pas été retenue par les services du budget de l'AEFE.

Par ailleurs, un budget rectificatif a été sollicité par les services du budget qui consiste à transférer la somme de 600 000 euros vers la section d'investissement et les enlever de la section de fonctionnement.

En effet, il a été considéré que tout travail effectué dans l'établissement (même s'il s'agit de repeindre un couloir) doit être imputé en section d'investissement.

L'établissement effectuera donc le transfert de toutes les factures de travaux sur la section d'investissement pour se mettre en accord avec cette demande.

Présentation du budget primitif 2015

Le service du budget de l'AEFE a demandé une inscription en dépense de participation de 6 000 000€ pris sur fonds de roulement

Cette somme est équivalente à l'aide financière qu'avait consentie l'AEFE au LFB lors du projet « Mongat ». Cette somme n'a donc plus lieu d'être dans les comptes du lycée, puisque ce projet n'existe plus et fera l'objet d'une remontée aux services du budget.

Un parent d'élève demande pourquoi l'AEFE n'est pas d'accord pour utiliser une partie de cet argent pour la climatisation et pour le projet de Munner. Le proviseur répond que le projet de Munner est financé. Par ailleurs, concernant la climatisation, il ne s'agit pas uniquement d'un problème de budget mais il est indispensable d'avoir l'autorisation du service immobilier de l'AEFE. Les pétitions des enseignants et des parents ont été envoyées et sont parvenues à l'Agence.

La contribution à la rémunération des personnels résident passera de 55 % à 60% pour le budget 2015. Cela représente une somme de 2 820 000€ et une augmentation de 120 000 € par rapport à la somme prévue pour le budget 2014.

Deux questions sur le budget sont posées par un conseiller consulaire.

- *Ligne réception : pourquoi cette augmentation prévisionnelle importante ?*
Cette augmentation est due à la prévision d'événements en relation avec l'Association des Anciens et d'anniversaires éventuels.
- *Quel sera l'impact de l'augmentation du taux de remontée sur les frais de scolarité ?* L'augmentation des frais de scolarité pour la rentrée 2015 est votée. Il n'y a pas d'impact.

4. Questions diverses.

• Des représentants du primaire :

- Foyer Socio Éducatif.

Peut-on envisager un autre mode de paiement que le versement en espèces : chèque, virement ? **NON** pour des raisons déjà expliquées.

- Fenêtres du bâtiment de l'élémentaire.

Des enseignants de l'élémentaire signalent des incidents avec les fenêtres de leur classe : chute d'une fenêtre, fenêtre qui ne tient que sur une charnière.

Les fixations de toutes les fenêtres ont-elles été vérifiées ? OUI

Peut-on ouvrir les fenêtres en toute sécurité ? OUI dans le respect de la sécurité des élèves.

- Imprimante à l'élémentaire

L'imprimante de la salle informatique est beaucoup utilisée, le toner se vide rapidement. Une seconde imprimante peut-elle être installée ? NON. Il n'est pas normal que le toner se vide « rapidement ». C'est qu'il y a une surconsommation. Il faut en rechercher les origines pour diminuer cette consommation.

• Des représentants élus du SNES :

- Taux de participation au salaire des résidents.

L'AEFE a-t-elle informé le LFB du montant de la participation de l'établissement à la rémunération des personnels résidents ? OUI. Voir point 8.

- Affichage en salle des professeurs.

A quel titre l'assurance privée « agrupació »... vient-elle faire de la publicité pour ses prestations en matière de santé au sein du Lycée ? (voir affiches avec le logo du LFB dans la salle des professeurs). Les collègues manifestent souvent leur mécontentement vis à vis des systèmes d'assurances. L'objectif était uniquement de rendre service et de faire découvrir d'autres possibilités. Le logo n'aurait jamais dû être présent sur l'affiche ; dès que le proviseur l'a vu, la personne responsable de la présentation a rajouté sur l'affiche « Présentation au LFB »...peut-être pas en salle du secondaire. Nous avons reçu des excuses de cette personne.

- Badges pour les personnes entrant dans l'établissement.

Point sur la future mise en place de badges pour les personnes entrant dans l'établissement. Cela va effectivement faire partie des futures missions du nouveau gardien. Nous réfléchissons aux modalités de mise en place. Echange avec la pièce d'identité ? Couleurs différentes des badges en fonction de l'endroit où se rend la personne ? Badge professionnel obligatoire pour tous les personnels ?

Le Directeur Administratif et Financier reconnaît que nous avons une marge de progression quant à la circulation des personnes dans l'établissement. Les contrôles d'identité sont très sérieux.

Il faudra associer l'ensemble de la communauté à cette réflexion.

- Des représentants des parents.
- Commission éducative.

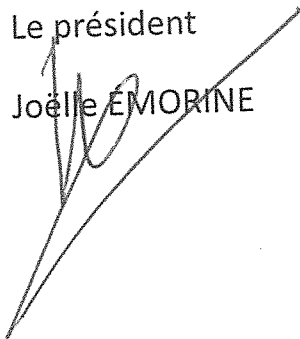
Dans le cadre, ou au préalable d'une procédure disciplinaire à l'encontre d'un élève, l'APE souhaite, dans la mesure du possible, qu'une commission éducative soit mise en place, et qu'au moins un représentant de parents d'élève soit invité à cette commission, tel que le prévoit l'article R.511-19-1 du code de l'éducation.

Nous réunissons des commissions éducatives où nous invitons les parents des enfants concernés. Sont réunis les parents de l'enfant concerné, les professeurs, le thérapeute de l'enfant, le médecin scolaire .Nous pourrions inviter un représentant des parents si les parents de l'enfant concerné sont d'accord.

Le Proviseur clôture le conseil d'établissement à 20 h16

Le président

Joëlle EMORINE



Les secrétaires

Richard BUTY Emmanuelle GAUTHIER

